

Pokémon Go, le nouveau jeu favori des spammeurs



Pokémon Go, le nouveau jeu favori des spammeurs

La distribution de malwares à travers Pokémon Go est aujourd'hui supplantée par des campagnes de spam par SMS.

Pokémon Go, le jeu star de l'été qui fait exploser les revenus de son concepteur Niantic et des stores d'applications (il aurait généré plus de 200 millions de dollars en un mois avec 100 millions de téléchargements), est une aubaine pour les pirates. Lesquels n'hésitent pas à profiter de la popularité du jeu de réalité augmentée pour multiplier les tentatives d'arnaques.



Captures du SMS et du site vers lequel renvoie le lien.

AdaptiveMobile, société spécialisée dans la sécurité mobile, relève aujourd'hui une campagne de spam par SMS invitant les destinataires à se rendre sur un faux site baptisé Pokemonpromo.xxx. La campagne semble se concentrer pour l'heure sur les joueurs d'Amérique du Nord. « *Il s'agit d'un site de phishing sophistiqué qui imite fidèlement le vrai site Pokémon GO. Il prétend fournir à l'utilisateur des fonctionnalités supplémentaires au jeu s'il référence 10 de ses amis (susceptibles d'être à leur tour spamés)* », indique AdaptiveMobile dans un billet de blog daté du 17 août. Le site, signalé pour ses activités de phishing, n'est plus actif aujourd'hui.

Multiplication des campagnes de spam

Mais ce n'est pas le seul dans le genre. Une autre campagne de phishing par SMS propose par exemple 14 500 Pokecoins (la monnaie virtuelle du jeu utilisée pour des achats internes) pour 100 points collectés et pointe vers d'autres sites de spam (dédiés ou non au jeu de Niantic) depuis une URL raccourcie. Citons par exemple Pokemon.vifppoints.xxxx ou Pokemon Generator... Autant de sites qui cherchent à leurrer l'utilisateur en l'invitant à fournir ses identifiants de connexion. Des sites promus par SMS comme depuis les réseaux sociaux et autres forums dédiés à Pokémon Go, précise le fournisseur de solutions de protection pour mobiles.

Autant de campagnes malveillantes qui ne se tariront pas avant que la popularité du jeu ne commence à décliner, estime AdaptiveMobile. D'ici là, les utilisateurs sont invités à redoubler de prudence, surtout s'ils reçoivent un message (SMS ou autre) accompagné d'un lien vers un site web. « *Méfiez-vous des messages SMS non sollicités que vous recevez et qui mentionnent l'application* », rappelle l'entreprise dans son billet.

Les campagnes de spam ne sont pas les seuls dangers qui guettent les joueurs de Pokémon Go. Mi juillet, les cybercriminels profitaient de l'absence du jeu dans les stores de certains marchés, dont la France, pour distribuer le fichier .APK de la version Android de l'application. Fichier évidemment compromis par le malware DroidJack (ou SandroRAT) qui ouvrait grandes les portes du système infecté aux attaquants. Plus récemment, début août, l'Anssi (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) y allait de son grain de sel en alertant sur les risques liés à Pokémon Go. De quoi nous gâcher l'envie de jouer...

Article original de Christophe Lagane



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Pokémon Go, le nouveau jeu favori des spammeurs

Et si PokemonGo prenait en otage votre téléphone portable?



Les pirates profitent de la frénésie autour de PokemonGo pour tester de nouveaux pièges comme ce cryptolocker aux couleurs de Niantic.

Est-ce vraiment une surprise ? Pas vraiment en fait ! Un pirate informatique, qui semble être originaire du Maghreb, a lancé un faux PokemonGo que certains internautes n'auraient jamais du attraper. C'est le chercheur Michael Gillespie qui a mis la main sur ce malveillant.

Ce PokemonGo pirate, signé par ce qui semble être un jeune algérien, est capable de chiffrer toutes les données du téléphone piégé, de les télécharger vers le serveur du pirate et d'ouvrir une porte cachée dans le smartphone, histoire que le voyou 2.0 réussisse à s'infiltrer tranquillement dans l'appareil. D'après l'équipe Bleeping Computer, ce ransomware semble préparer une campagne de diffusion à grande échelle. Un ransomware qui utilise un kit dédié aux cryptolockers vendu dans le blackmarket. Heureusement, il est assez basic.

En attendant, ce cryptolocker touche les appareils sous Windows et bloque la lecture des fichiers : .txt, .rtf, .doc, .pdf, .mht, .docx, .xls, .xlsx, .ppt, .pptx, .odt, .jpg, .png, .csv, .sql, .mdb, .sln, .php, .asp, .aspx, .html, .xml, .psd, .htm, .gif, .png. Le microbe ne vise, pour le moment, que les utilisateurs d'Arabie Saoudite.

En cas d'infiltration, le pirate propose de lui écrire à « ***Vos fichiers ont été chiffrés, le décodage possible via me.blackhat20152015@mt2015.com et je vous remercie d'avance pour votre générosité*** » .

Article original de Damien Bancal



Réagissez à cet article

Les logiciels indésirables sont 3 fois plus répandus que les malwares

 Les logiciels indésirables sont 3 fois plus répandus que les malwares

Google génère 60 millions d'alertes aux logiciels indésirables chaque semaine. Les injecteurs de publicités et autres scarewares se cachent, le plus souvent, dans les offres groupées de logiciels.

Disponible pour Google Chrome, Mozilla Firefox et Apple Safari, la fonction Navigation sécurisée de Google analyse des milliards d'URL. Chaque semaine, elle génère plus de 60 millions d'alertes aux logiciels indésirables, selon Google. C'est trois fois plus que le nombre d'avertissements concernant des programmes malveillants (malwares), tels que les virus, les vers et les chevaux de Troie.

Païement à l'installation (PPI)

La plupart des alertes aux logiciels non sollicités apparaissent lorsque les utilisateurs téléchargent involontairement un pack de logiciels (*software bundles*) bardé d'applications additionnelles. Ce modèle peut rapporter au diffuseur jusqu'à 1,50 dollar par installation effective (*pay-per-install*, PPI).

Outre la cible (les internautes), de nombreux acteurs sont impliqués : annonceurs, réseaux d'affiliation, développeurs, éditeurs et distributeurs des logiciels. Toutes les offres groupées de logiciels ne cachent pas une tentative d'installation de programmes non sollicités. Mais il suffit d'un acteur peu scrupuleux dans la chaîne de distribution pour inverser la tendance.

Injecteurs de publicités

Une étude menée par des chercheurs de Google, de NYU et de l'ICSI de Berkeley, montre que les réseaux PPI fleurissent (une cinquantaine a été analysée). Quatre des réseaux les plus étendus distribuait régulièrement des injecteurs de publicités, des détourneurs de navigateur et des rogues ou scarewares. Ces derniers sont de faux logiciels de sécurité. Ils prennent la forme de fenêtres d'alerte et prétendent que les fichiers du système utilisé par l'internaute sont infectés...

Par ailleurs, 59 % des offres des réseaux d'affiliation PPI ont été signalées comme étant indésirables par au moins un antivirus. Pour détecter la présence de ces antivirus, les programmes indésirables vont le plus souvent marquer d'une empreinte (*fingerprinting*) la machine de l'utilisateur. Ils ont aussi recours à d'autres techniques pour contourner les mesures de protection.

Autorégulation

« Ces packs de logiciels sont promus à travers de fausses mises à jour, des contenus bidons et du détournement de marques », explique Google dans un billet de blog. « Ces techniques sont ouvertement présentées sur des forums souterrains comme des moyens destinés à tromper les utilisateurs pour qu'ils téléchargent involontairement des logiciels et acceptent les termes d'installation proposés ».

« Ce modèle décentralisé incite les annonceurs à se concentrer uniquement sur la monétisation, et les éditeurs à maximiser la conversion sans tenir compte de l'expérience utilisateur final », regrettent les chercheurs de Google Kurt Thomas et Juan Elices Crespo.

L'industrie travaille à l'encadrement de ces pratiques. C'est l'objectif affiché de la Clean Software Alliance, regroupement d'acteurs de la distribution de logiciels et d'éditeurs d'antivirus. Impliqué, Google détaillera ses plans cette semaine lors du USENIX Security Symposium d'Austin, Texas.

Article original de Ariane Beky



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Logiciels indésirables : 3 fois plus répandus que les malwares

Ransomware : trois cyber criminels sur quatre prêts à

négoçier la rançon

✕	Trois cyber criminels sur quatre prêts à négocier la rançon
---	---

Les auteurs de ransomware (logiciels rançonneurs) ne sont pas complètement fermés au dialogue.

Ces conclusions se basent sur une récente expérience détaillée dans le rapport F-Secure Evaluating the Customer Journey of Crypto-Ransomware and the Paradox Behind It (« Évaluation de l'expérience utilisateurs des victimes de logiciels rançonneurs, récit d'un paradoxe »). Cette étude a pour but d'évaluer « l'expérience utilisateur » de cinq logiciels rançonneurs actuels, dès lors que s'affiche le message réclamant la rançon. Elle retrace les différentes interactions ayant lieu avec les pirates.

Plusieurs conclusions émergent de ce rapport. Tout d'abord, les interfaces utilisateur de logiciels rançonneurs les plus professionnelles ne sont pas nécessairement celles qui offrent le « suivi » le plus adapté.

Les pirates utilisant ransomware sont souvent disposés à négocier le prix de la rançon. Pour trois des quatre logiciels rançonneurs, ils se sont montrés prêts à négocier : la rançon a été revue à la baisse, de 29% en moyenne. Les dates limites, quant à elles, ne sont pas nécessairement gravées dans le marbre. 100% des groupes contactés ont accordé un report de la date limite. L'un des groupes a déclaré qu'une entreprise avait fait appel à lui pour hacker une autre entreprise.

Le rapport souligne également le paradoxe des logiciels rançonneurs : « *D'un côté, les auteurs sont des criminels sans scrupules, mais de l'autre, ils doivent établir un degré relatif de confiance avec la victime et être prêts à offrir certains niveaux de « services » pour que cette dernière effectue finalement le paiement* ». Les groupes utilisant des ransomware fonctionnent sur le modèle des entreprises : ils possèdent un site internet, une FAQ (Frequently Asked Questions – Foire aux questions), des « essais gratuits » pour le déchiffrement de fichiers et même un chat d'assistance.

« Nous lisons chaque jour des histoires au sujet de logiciels rançonneurs... Dernièrement, le mot 'épidémie' a été employé pour faire état de l'ampleur des attaques », explique Sean Sullivan, Security Advisor chez F-Secure. « Nous avons voulu proposer une approche différente face à ces attaques en masse, et également rappeler aux particuliers et aux entreprises ce qu'il est possible de faire pour se protéger de ce type de menaces. Avant même d'être victime d'une attaque, il faut adopter plusieurs réflexes-clés : la mise à jour des logiciels, l'utilisation d'un bon logiciel de cyber protection, la vigilance face aux e-mails suspects et surtout, des sauvegardes régulières ».

Article original de itrmanager



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Ransomware : trois cyber criminels sur quatre prêts à négocier la rançon

Les conséquences inattendues des changements trop fréquents de mots de passe

-	Les conséquences inattendues des changements trop fréquents de mots de passe
---	--

Il est préférable d'opter pour des mots de passe robustes, plutôt que d'imposer des changements fréquents, réaffirme la responsable des technologies de la FTC.

Fraîchement nommée chef des technologies de la Federal Trade Commission (FTC), Lorrie Cranor (également professeur à l'université Carnegie Mellon), avait été surprise par un tweet officiel mis en ligne en janvier. Le régulateur américain du commerce préconisait alors un changement fréquent de mots de passe. La spécialiste s'y est opposée. Depuis, elle fait évoluer la politique interne sur le sujet. « *Je suis allée voir les personnes en charge des médias sociaux et leur ai demandé pourquoi [la FTC dit à tout le monde de changer de mots de passe]* », a commenté Cranor lors de la conférence Passwords de BSidesLV 2016, dont *Ars Technica* s'est fait l'écho. « *Elles m'ont répondu ceci : 'C'est probablement un bon conseil, car à la FTC nous changeons nos mots de passe tous les 60 jours'* ».

Lorrie Cranor s'est alors entretenue avec le #DSI et le RSSI de la FTC. Elle a souligné, rapport d'experts à l'appui, que les changements fréquents n'améliorent pas la sécurité, mais encouragent au contraire l'utilisation de mots de passe plus susceptibles d'être découverts et détournés.

Un modèle, des mots de passe

Lorsque des utilisateurs doivent changer de mots de passe tous les 90 jours, par exemple, ils ont tendance à utiliser un même modèle. C'est ce qui ressort d'une étude publiée en 2010 par des chercheurs de l'université de Caroline du Nord (UNC) à Chapel Hill.

« *Les utilisateurs prennent leurs anciens mots de passe, puis ils les changent légèrement [d'une lettre, d'un chiffre ou d'un symbole] pour obtenir un nouveau mot de passe* », a expliqué Cranor. Or la capacité de ces mots de passe à résister aux attaques par force brute est faible. 17 % des mots de passe testés par les chercheurs de l'UNC auraient ainsi été découverts en moins de cinq tentatives.

Il est donc préférable, selon eux, d'utiliser des mots de passe forts, plutôt que d'en changer souvent. La double authentification est également recommandée, notamment pour les applications sensibles.

Article original de Ariane Beky



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Les changements fréquents

de mots de passe nuisent à la sécurité

L'arnaqueur Chinaper Chinapa roi de l'escroquerie sur Internet enfin arrêté

 L'arnaqueur Chinaper
Chinapa roi de
l'escroquerie sur Internet
enfin arrêté

Il se nomme Chinaper Chinapa, un arnaqueur de Côte d'Ivoire qui vient d'être arrêté. Il arnaquait des hommes et des femmes sur Internet.

Les scammeurs, les brouteurs, bref les escrocs qui s'attaquent aux internautes sont légions sur la toile. Ils usent de multiples arnaques pour soutirer de l'argent à leurs victimes. Ils jouent ensuite les « rois » dans leur quartier. Parmi les pièges usités : l'arnaque à l'amour, le wash-wash, la création de billets, le faux mail d'inquiétude d'un proche perdu, la fausse location ou loterie... Pour Chinaper Chinapa, chaussures et portes feuilles magiques en bonus ! Je possède une liste d'une quarantaine d'arnaques possibles mises en place par les brouteurs.

Chinaper Chinapa Le chenapant !

L'un des « rois » des brouteurs se nommait Chinape Chinapa. L'amateur de casquettes et baskets « bling-bling » se faisait passer pour un « magicien ». Il affirmait être capable de faire sortir des billets de chaussures, de boîte magique. Il avait aussi mis en place des arnaques amoureuses, se faisant passer pour des hommes et des femmes à la recherche de l'âme sœur. Il volait les photos sur Facebook et « chassait », ensuite, sur des sites de rencontres.

J'ai pu croiser cet escroc de Chinaper Chinapa, il y a quelques mois, dans son pays (il se baladait aussi beaucoup au Bénin). Ce « roi » des boîtes de nuit qui sortait les billets de banque plus vite que 007 son Walther PPK.

Mi juin 2016, l'homme avait été tabassé par des personnes qu'il avait escroquées. Quinze jours plus tard, la police lui mettait la main dessus pour une série d'escroqueries. Arrêté par la police début juillet, détail confirmé par le journal Koaci. Le flambeur s'est retrouvé les menottes aux poignets dans son appartement de Cocody. Il est accusé d'activités cybercriminelles et de multiples escroqueries. Pas évident que sa « magie » fonctionne dans la prison d'Abidjan.

Un ami a besoin de vous

15h, un courrier signé d'un de vos amis arrive dans votre boîte mail. Pas de doute, il s'agit bien de lui. C'est son adresse électronique. Sauf que derrière ce message, il y a de forte chance qu'un brouteur a pris la main sur son webmail. Les courriels « piégés » arrivent toujours avec ce type de contenu « **Je ne veux pas t'importuner. Tu vas bien j'espère, puis-je te demander un service ?** ». Le brouteur, par ce message, accroche sa cible. En cas de réponse de votre part, l'interlocuteur vous sortira plusieurs possibilités liées à sa missive « **J'ai perdu ma carte bancaire. Je suis coincé en Afrique, peux-tu m'envoyer de l'argent que je te rembourserai à mon retour** » ; « **Je voudrais urgemment recharger ma carte afin de pouvoir régler mes frais de déplacement et assurer mon retour. J'aimerais s'il te plaît, que tu me viennes en aide en m'achetant juste 4 coupons de rechargement PCS MASTER CARD de 250 € puis transmets moi les codes RECH de chaque coupon de rechargement, je te rembourserais dès mon retour** ». Je possède plus d'une centaine de variantes d'excuses.


Bien entendu, ne répondez pas, ne versez encore moins d'argent. Attention, selon les brouteurs, des recherches poussées sur leurs victimes peuvent être mises en place. J'ai dernièrement traité le cas d'un brouteur qui connaissait le lieu de résidence du propriétaire du compte webmail que le voyou utilisait. De quoi faire baisser les craintes des amis contactés.

A noter que le scammeur indiquera toujours un besoin de confidentialité dans sa demande : « **Je souhaite également que tu gardes ce mail pour toi uniquement. Je ne veux pas inquiéter mon entourage. Y'a t'il un buraliste ou un supermarché non loin de toi ?** » .

Remboursement de l'argent volé

Une autre arnaque de brouteurs est intéressante à expliquer. Elle est baptisée « *remboursement* ». Le voleur écrit aux internautes se plaignant, dans les forums par exemple, d'avoir été escroqués. L'idée de l'arnaque est simple : le voleur indique qu'il a été remboursé grâce à un policier spécialisé dans les brouteurs. Le voyou fournit alors une adresse électronique.

Suivre

 ZATAZ.COM Officiel @zataz

Prudence à l'adresse « *interpol.police.antiarnaque@gmail(.)com* » qui n'est pas celle d' #interpol ! L'escroc cherche des personnes escroquées.

23:12 – 14 Mai 2015

-
-

1111 Retweets

-

55 j'aime

Derrière cette fausse adresse de policier, un autre brouteur. Il va tenter d'escroquer le pigeon déjà pigeonné. Sa mission, se faire envoyer de l'argent via Western Union, MoneyGram. Certains brouteurs sont à la solde de petits commandants locaux qui imposent un quota d'argent à collecter. En 2013, la cyber police de Côte d'Ivoire estimait que les brouteurs avaient pu voler pas moins de 21 millions d'euros. N'hésitez pas à me contacter si vous avez croisé la route d'arnaques.

Article original de Damien Bancal



Réagissez à cet article

Trois histoires vrais de vies inquiétées par du piratage informatique ciblé

Trois histoires vrais de vies inquiétées par du piratage informatique ciblé

l'ordinateur le proces : même les noms habituels d'Internet s'écritent pas toujours à ce protéger des piratages ciblés. C'est donc quand notre vie quotidienne devient de plus en plus connectée à Internet et à d'autres réseaux. La sécurité en ligne s'est convertie comme un besoin impératif.

Le départ d'être aussi un email, un compte sur les réseaux sociaux et une banque en ligne. On commande sur le web, et utilisons notre mobile pour nous connecter à Internet (par exemple, dans les solutions de l'authentification à deux facteurs) et pour d'autres choses tout aussi importantes. Malheureusement, aucun de ces systèmes n'est 100% sûr.

Plus nous interagissons en ligne et plus nous sommes les cibles de hackers malins. Les opérations de sécurité impliquent également « la surface d'attaque ». Plus la surface est grande et plus l'attaque est facile à réaliser. Si vous jetez un coup d'œil à ces trois histoires qui ont eu lieu ces trois dernières années, vous comprendrez parfaitement le fonctionnement de cette attaque.

1. **Comment détourner un compte ? Est-il le pirater ou simplement passer un coup de fil ?**
Un mail est le plus souvent utilisé par les hackers est le « piratage banal » ou l'ingénierie sociale. Le 24 février dernier, le rédacteur en chef de Palm News Bureau a vu un message sur son téléphone. Le message disait qu'il était aussi possible qu'il n'y avait pas de problème. Jessica Clark, ingénieure sociale spécialisée en piratage informatique et à l'appartenance de Twitter est tout deux accepté ce défi. Jessica avait demandé à ce qu'elle pouvait faire pour le compte de son travail. Elle a été convaincue par le message et a accepté de passer son temps à travailler pour elle. Elle a été convaincue par le message et a accepté de passer son temps à travailler pour elle. Elle a été convaincue par le message et a accepté de passer son temps à travailler pour elle.

2. **Comment détourner de l'argent à un ingénieur informatique en moins d'une nuit**
Au printemps 2015, le développeur de logiciels Patrick Davis à Paris 80000. Durant une nuit, un hacker inconnu a obtenu l'accès de ses comptes mail, son numéro de téléphone et son Twitter. Le coupable a contourné habilement le système de l'authentification à deux facteurs et littéralement vidé le portefeuille des bitcoins de Patrick. Comme vous devez sans doute l'imaginer, Davis a passé une semaine à chercher le coupable. Il a finalement découvert que Patrick est un pirate connu sous le nom de « DarkMatter ». Il a finalement découvert que Patrick est un pirate connu sous le nom de « DarkMatter ».

3. **La menace «rôle sur nos vies»**
Cela s'est passé en octobre 2015. Le site de la famille Strater a été retrouvé accidentellement à cause d'un pirate. Il y a plusieurs années, des cartes et restaurants locaux ne sont pas connus par leur adresse courriel. Les renseignements de police, les cartes et les noms de naissance.

4. **Haunted by hackers: A suburban family's digital ghost story**
Un hacker illinois a été haussé par ses amis. Il a été haussé par ses amis. Il a été haussé par ses amis. Il a été haussé par ses amis.

Original de l'article mis en page : Comment pirater, détourner de l'argent et rendre la vie de quelqu'un impossible sur Internet : trois histoires inquiétantes de piratages ciblés. | Nous utilisons les mots pour sauver le monde | Le blog officiel de Kaspersky Lab en français.

La fraude au Président n'arrive pas qu'aux autres

 **La fraude au Président n'arrive pas qu'aux autres**

Des millions d'euros envolés dans une escroquerie aux faux virements bancaires. Une entreprise Dunkerquoise découvre qu'elle vient de perdre plus de neuf millions d'euros dans la manipulation de ses informations bancaires.

Qu'ils sont fatigants ces gens qui savent toujours tout. Il y a quelques semaines, lors d'une conférence que m'avait demandé une collectivité locale, un responsable d'un bailleur social m'expliquait qu'il ne fallait pas trop exagérer sur les risques de piratage informatique, de fuites de données... J'expliquais alors comment des malveillants s'attaquaient aussi aux locataires de logements sociaux. Le monsieur expliquait alors, pour conforter ses dires « **depuis que j'ai un antivirus et le firewall incorporé [...] je n'ai plus jamais eu d'ennui avec mon ordinateur portable** ». Le monsieur travaillait pour un bailleur social de la région de Dunkerque (Nord de la France – 59). Et c'est justement à Dunkerque, chez un bailleur social, *Le Cottage social des Flandres*, qu'une nouvelle affaire de fraude au président vient de toucher la banlieue de la cité de Jean-Bart. Une manipulation des informations bancaires qui coûte 25% du chiffre d'affaires de la victime.

23 versements de 400.000 euros

Alors, cela n'arrive qu'aux autres ? L'entreprise Dunkerquoise n'est pas une structure à la Nestlé, Michelin, Total, Le Printemps. 140 employés, 6.000 locataires et un quelques 40 millions d'euros de chiffre d'affaires. Bref, une petite entreprise comme il en existe des dizaines de milliers en France. Le genre d'entité économique qui pense que les pirates informatiques, les escrocs ne s'intéresseront pas à elles. Erreur grave ! Pour *Le Cottage social des Flandres*, les professionnels de la Fraude au Président, la fraude au FoVI, se repartis avec 23 virements de plus de 400.000 euros. Bilan, 9,8 millions d'euros envolés dans les caisses d'une banque basée en Slovaquie. Autant dire que revoir l'argent revenir à la maison est peine perdue. D'autant plus que la fraude a couru du 7 avril au 23 mai. Piratage qui n'aura été découvert qu'un mois plus tard, au départ en vacances d'un dès comptable. Bref, en manquement évident de sérieux, et cela dans toutes les strates stratégiques de l'entreprise. Surtout à la lecture de la Voix du Nord : un responsable explique que l'arnaque était tellement bien montée que la société n'y a vu que du feu, et plus grave encore « **On a les reins solides, on va pouvoir faire face.** » Après tout, 9,8 millions d'euros « ne » représente que 25% du CA de cette société (Sic !).

Méthode rodée mais simple à contrer

Un exploit que cette fraude ? Les adeptes du social engineering (l'étude de l'environnement d'une cible avant de s'attaquer à son univers informatique) savent très bien que non. Dans l'affaire Dunkerquoise, un compte mail piraté aurait permis le début de cette fraude au président. Détail troublant, les courriels arrivaient ailleurs que sur une adresse type adresse@cottages.fr ? Car si piratage il y a eu, c'est l'ensemble des services couplés au domaine qui ont pu être corrompu. A moins que le responsable usurpé utilisait un gMail, Yahoo! ou tout autre compte webmail. Toujours est-il que le pirate a mis la main sur une adresse officielle et a pu ainsi manipuler les employés.

Parce que pour éviter un FoVI, c'est aussi simple que de protéger son argent personnel, normal. C'est d'ailleurs très certainement là où le bât blesse. Ce n'est pas mon argent, donc j'en prends soin, mais pas trop. Penser que cela n'arrive qu'aux autres est une grande erreur. Éduquer vos personnels, éduquez-vous, patrons, dirigeants...

Pour éviter un FoVI, contrôler ses informations bancaires

N'autoriser le transfert d'argent qu'après applications de mesures décidées en interne, et quelle que soit l'urgence de la demande de manipulation des informations bancaires. D'abord, la somme d'argent. Plafonner le montant. Si ce montant dépasse le chiffre convenu, obligation d'en référer à la hiérarchie. Un élément qui doit obligatoirement faire « tiquer » dans les bureaux : la demande d'un second transfert, d'une nouvelle modification des Le mot-clé principal « informations bancaires » n'apparaît pas dans le titre SEO de la page par la même personne, même entité, doit également être indiquée à la hiérarchie. « **Paulo, c'est normal de faire 23 versements de 400.000 euros en 2 mois ?** » – « **Oui ! Le boss achète des chouquettes en Slovénie. Il me l'a dit par mail !** ». La validation de transfert doit se faire par, au moins, deux personnes différentes, dont un supérieur hiérarchique.

Article original de Damien Bancal



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : ZATAZ Informations bancaires : la fraude au Président n'arrive pas qu'aux autres – ZATAZ

Découvrez le TOP 5 des arnaques informatiques les plus récurrentes au premier trimestre 2016 selon la PLCC

✕	Découvrez le TOP 5 des arnaques informatiques les plus récurrentes au premier trimestre 2016 selon la PLCC
---	--

En Côte d'Ivoire, les préjudices financiers causés par les cybercriminels se chiffrent en milliards. Dans sa stratégie de sensibilisation, la Plateforme de Lutte Contre la Cybercriminalité (PLCC) entreprend d'informer les populations sur les arnaques les plus récurrentes afin de leur permettre de ne pas tomber dans le piège.



Selon les chiffres communiqués par la PLCC, au cours de l'année 2015, le préjudice financier causé par la cybercriminalité a atteint 3 980 833 802 FCFA, contre 5 280 000 FCFA en 2015. Ce sont 1 409 plaintes qui ont été enregistrées. Elles ont abouti à l'arrestation de 205 individus, dont 159 ont été déférés au parquet. Afin d'informer davantage les populations, la PLCC a sorti les 5 types arnaques qui ont été les plus récurrentes au cours du premier trimestre 2016.

1- La Sextorsion (Enregistrement illégal de communication privée, chantage à la vidéo)

Ce type d'arnaque a occasionné un préjudice de 119 millions de Franc CFA. Cette technique consiste pour un cybercriminel à se procurer une vidéo intime de sa victime et d'exercer sur elle un harcèlement dont la condition de dénouement est le paiement d'une somme d'argent. Pour y arriver, le cybercriminel s'arrange à établir une relation amicale voire amoureuse avec sa future victime, de manière à gagner son entière confiance. Par la suite, il lui demandera de lui fournir ladite vidéo (en lui demandant d'activer sa caméra au cours d'un échange par exemple), qui deviendra finalement le moyen de pression du cybercriminel.

2 – L'accès frauduleux à un système informatique

Ce type d'arnaque est généralement orienté vers les entreprises. Au premier trimestre 2016, il a causé un préjudice financier de 42.271.426 F CFA. Elle consiste pour le cybercriminel, à forcer l'accès d'un système informatique pour éventuellement voler des données, ou causer des dégâts pour porter préjudice.

3 – L'usurpation d'identité (Utilisation frauduleuse d'élément d'identification de personne physique ou morale)

L'usurpation d'identité consiste pour un individu à se faire passer pour une autre. Avec des moyens détournés, le cybercriminel réussit à soutirer des informations sensibles qu'il utilise plus tard pour effectuer des paiements, effectuer des paiements etc. Il peut même aller plus loin en engageant la personne de sa victime, par une signature d'accord par exemple, sans son consentement préalable. Ce sont 37.851.973 Franc CFA de dommages qui ont été causés par ce type d'arnaque sur la même période.

Lire aussi : INTERNET : La sécurité des usagers, dernier soucis des fournisseurs d'accès en Côte d'Ivoire ?

4 – L'arnaque au faux sentiment

Ce type d'arnaque est en net recul, après avoir fait de nombreuses victimes à travers le monde. De plus en plus, les internautes sont plus prudents quoique des victimes continuent de se faire duper. 28.754.746 F CFA, c'est le préjudice causé par ce type d'arnaque au premier trimestre 2016.

5 – La fraude sur le porte-monnaie électronique

Avec l'expansion des services de porte-monnaie électronique via le mobile, ce type d'arnaque a pris de l'ampleur.

Bien ficelée, cette technique pousse la victime donner le contrôle absolu à un cybercriminel sur son compte, sans même le réaliser. Par un simple appel ou SMS, le cybercriminel invite son sa victime à saisir un code USSD, pour bénéficier d'un prétendu bonus. Une fois que la procédure est engagée, la carte SIM de la victime est désactivée, son compte transférée sur une nouvelle carte SIM. Le cybercriminel a alors le contrôle absolu.

Article original de Stéphane Agnini

CREDIT : DR



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Regionale.info
CYBERCRIMINALITE : TOP 5 des arnaques les plus récurrentes au
premier trimestre 2016 selon la PLCC > Regionale.info

QRCodes : pièges à internaute ? – ZATAZ

✕	QRCodes : pièges à internaute ? – ZATAZ
---	--

Détection du premier cas d'email frauduleux utilisant des QRcodes. Le Flashcode, une porte d'entrée à pirate qu'il ne faut pas négliger.



On retrouve ces QRcodes, baptisés aussi Flashcode, dans les journaux, la publicité. Il est possible de naviguer vers un site internet ; mettre l'adresse d'un site en marque-page ; faire un paiement direct via son cellulaire (Europe et Asie principalement) ; ajouter une carte de visite virtuelle (vCard, MeCard) dans les contacts, ou un événement (iCalendar) dans l'agenda électronique ; déclencher un appel vers un numéro de téléphone ; envoyer un SMS ; montrer un point géographique sur Google Maps ou Bing Maps ; coder un texte libre. Snapchat, par exemple, propose un QR Code maison pour suivre un utilisateur. Bref, toutes les possibilités sont ouvertes avec un QRcode. Il suffit de présenter l'image à votre smartphone, et à l'application dédiée, pour lancer la commande proposée par le QR Code. A première vue, un pirate a eu l'idée de fusionner QR Code et hameçonnage.

Fusionner QR Code et hameçonnage

Le hameçonnage, baptisé aussi Phishing/Filoutage, est une technique qui ne devrait plus être étrangère aux internautes. Pour rappel, cette attaque informatique utilise le Social Engineering dont l'objectif est la collecte des identifiants de connexion (mail, login, mot de passe, adresse IP...). Dans l'attaque annoncée il y a quelques jours par la société Yade retro, le cybercriminel a présenté son mail comme une image usurpée à un opérateur national et proposant au destinataire un remboursement consécutif à une facture payée. Le QR Code conduisait à un site présentant une page falsifiée qui incitait la victime à renseigner son identifiant et mot de passe légitime chez l'opérateur usurpé, puis présentait un message d'erreur.

L'illustration flagrante des cyber-risques pour tous

Comme le rappelle Maître Antoine Chéron, avocat spécialisé en propriété intellectuelle et NTIC aujourd'hui, presque tout le monde a une adresse électronique personnelle ou du moins professionnelle. C'est en effet devenu un mode de communication indispensable non seulement pour travailler mais également pour consommer toutes sortes de biens et services. Destinées aux particuliers, les messageries électroniques ne sont pas toujours sécurisées. Avec l'usage en masse de l'internet, et la dématérialisation des richesses, ce sont de précieux biens tels que nos données personnelles, « l'or noir du 21ème siècle », qui sont aujourd'hui convoités par les personnes mal intentionnées.

QRcodes : carrés aux angles dangereux

Les QRcodes embellissent le web et nos vies. Déjà, dès 2012, je vous informais d'une attaque découverte dans le métro parisien. Preuve que les pirates se penchaient sur la manipulation des QRcode depuis longtemps. J'ai pu rencontrer un chercheur « underground » qui s'est penché sur le sujet. Nous l'appellerons DRTJ. Il se spécialise dans la recherche de procédés détournés pour QRcode. « Avec mes collègues, explique-t-il à ZATAZ.COM, nous avons testés plusieurs cas, qui, hélas, se sont avérés efficaces. » Dans les cas de QRcodes malveillants que j'ai pu constater : naviguer vers un site internet et se retrouver face à un code racketteur (ransomware) ; mettre l'adresse d'un site en marque-page (Shell) ; ajouter une carte de visite virtuelle (vCard, MeCard) dans les contacts, ou un événement (iCalendar) dans l'agenda électronique, lancer un DDoS, bilan, derrière cette possibilité se cachait un vol de données et une mise en place d'usurpation d'identité. J'ai pu constater aussi des QR Code capable de déclencher un appel vers un numéro de téléphone ou envoyer un SMS. « Nous avons réfléchis aux méthodes d'infections les plus déviantes aux plus élaborées, d'usage non interlocuteur. Envoyer le QRcode depuis votre téléphone ; la fonctionne SMS dans SET pourrait être intéressante et ne laissera pas de traces ; utiliser le QRcode sur de faux sites, ou encore des sites vulnérables XSS (via un iframe) ; fausses publicités ; remplacer les QRcode aperçus sur des affiches. » Ce dernier cas a été remarqué par ZATAZ.COM. Il suffit de coller un autre Flashcode, malveillant cette fois, en lieu et place de l'original sur une affiche, dans un arrêt de bus par exemple. Effet malheureusement garanti. « Dans le cadre de la démonstration, nous avons infecté exactement 1.341 personnes d'une banque de Saint Denis, et cela en seulement 14 heures, souligne le témoin de ZATAZ.COM. Avec une technique de SE (Social Engineering) d'une simplicité redoutable, nous avons fait des publicités contenant notre QRcode pour un jeu mobile gratuit que nous avons ensuite imprimé en plusieurs exemplaires et diffusé dans les lieux publics (gare/train - centre-ville). » ZATAZ.COM peut confirmer qu'après le test, les « pentesteurs » du QRcode ont effacé l'intégralité des informations collectées. Bref, voilà de quoi regarder ces petits carrés noirs et blancs d'un œil nouveau... et plus suspicieux. Pour se protéger, des logiciels comme iQRcode permettent de palier ce type d'intrusion. A utiliser sans modération.

Article original de Damien BANCAL



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : QRcodes : pièges à internaute ? – ZATAZ